

Qui sommes-nous ?

dimanche 24 janvier 2016, par [MCD](#)

Médiation Part'Âge est une association régie par la loi de 1901.

L'Association Médiation Part'Âge a pour objet :

- d'aider les personnes vulnérables et leur entourage (familles, aidants, professionnels, institutions...) dans l'évolution de leur vie relationnelle, sociale et ce dans le respect de la liberté de chacun,
- aux familles, aux aidants (familiaux et professionnels) et aux institutions de trouver un lieu de concertation et de communication.

Dans le cadre de son objet, l'association :

- organise des campagnes d'information et de sensibilisation auprès des familles,
- développe des actions de promotion auprès des institutions et structures dans le domaine médico-social et juridico-judiciaire,
- anime des réseaux de médiateurs désirant travailler avec les personnes vulnérables : échanges et réflexion, analyse des pratiques de médiation,
- centralise les compétences de professionnels
- organise la répartition des médiations qui concernent des personnes vulnérables entre les lieux de consultation et fonctionne comme une plateforme d'orientation,
- propose des formations auprès des aidants, des médiateurs et tout professionnel.